

---

## CONDITIONS GENERALES DE SERVICES TRAVEL ME

---

Version en vigueur à la date : 1<sup>er</sup> juillet 2025

### Préambule

La société TRAVEL ME, SAS, au capital social de 1.115 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 894 072 396, dont le siège social est situé au 153 rue du Château – 75014 PARIS (ci-après « **TRAVEL ME** ») est une entreprise à mission dédiée à l'inclusion culturelle des publics empêchés.

TRAVEL ME conçoit, organise et commercialise, à destination de ses clients professionnels (notamment les établissements médico-sociaux tels que les maisons de retraite, EHPAD, résidences seniors, établissements spécialisés, etc.) des visites culturelles guidées, interactives et en temps réel, réalisées à distance par des guides-conférenciers certifiés (ci-après « **les Services** »). Les Services font l'objet d'une commercialisation sous forme d'abonnements donnant accès à un nombre déterminé de visites, dans des conditions définies au sein des présentes Conditions Générales de Services (ci-après les « **CGS** »).

#### IMPORTANT

**Toute souscription aux Services implique obligatoirement l'acceptation sans réserve du Client des présentes CGS.**

### Article 1. Définition

Les termes commençant par une majuscule, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel dans les présentes CGS, auront la signification suivante :

- « **Abonnement** » : désigne la souscription par le Client aux Services proposés par TRAVEL ME, dans les conditions prévues aux présentes CGS et, le cas échéant, dans le Devis.
- « **Bénéficiaire** » : désigne toute personne physique pour laquelle le Client réserve une ou plusieurs Visites dans le cadre des Services proposés par TRAVEL ME.

- « **Catalogue** » : désigne l'ensemble des Visites culturelles proposées par TRAVEL ME et mises à disposition sur la Plateforme.
- « **Client** » : désigne toute personne morale de droit public ou privé, agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité professionnelle, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, et ayant souscrit aux Services afin de permettre à un ou plusieurs Bénéficiaires de participer aux Visites proposées par TRAVEL ME. Il s'agit notamment, sans que cette liste soit limitative, des établissements médico-sociaux tels que les maisons de retraite, EHPAD, résidences autonomie ou structures d'accueil pour personnes en situation de handicap.
- « **Conditions Générales de Services** » ou « **CGS** » : désigne le présent document contractuel définissant les conditions applicables à la fourniture des Services par TRAVEL ME.
- « **Devis** » : désigne le document émis par TRAVEL ME et accepté par le Client, précisant notamment le volume de Visites incluses, la durée de l'Abonnement, les tarifs applicables et, le cas échéant, les conditions particulières.
- « **Information Confidentielle** » : désigne toute information, de nature financière, juridique, technique, commerciale, stratégique ou organisationnelle, ainsi que toute donnée, document, contenu, concept, savoir-faire, procédé, dessin, plan, système d'information, logiciel ou élément de propriété intellectuelle, communiqué par une Partie à l'autre, ou porté à sa connaissance dans le cadre de l'exécution des présentes CGS, quels qu'en soient la forme, le support ou le mode de transmission
- « **Partie** » : désigne individuellement ou collectivement TRAVEL ME et le Client.
- « **Plateforme** » : désigne l'interface numérique mise à disposition du Client par TRAVEL ME, accessible en ligne, et permettant notamment de consulter le

Catalogue, de réserver les Visites, et d'accéder aux contenus associés.

- « **Réservation** » : désigne l'action réalisée par le Client pour le compte d'un ou plusieurs Bénéficiaires via la Plateforme et consistant à sélectionner et planifier une Visite spécifique, dans le cadre de l'Abonnement.
- « **Services** » : désigne l'ensemble des prestations fournies par TRAVEL ME dans le cadre de l'Abonnement, incluant notamment l'accès à la Plateforme, la consultation du Catalogue, la Réservation et la réalisation des Visites à distance, en direct, par des guides-conférenciers certifiés et sélectionnés par TRAVEL ME.
- « **Visite** » : désigne une session culturelle à distance, interactive et en temps réel, réalisée en direct par un guide-conférencier certifié, et objet d'une Réservation par le Client via la Plateforme dans le cadre de son Abonnement. Chaque Visite est exclusivement dédiée à un ou plusieurs Bénéficiaires identifiés par le Client.

## Article 2. Objet & Acceptation des CGS

Les présentes CGS ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles TRAVEL ME fournit aux Clients, dans le cadre de son Abonnement, un accès à la Plateforme, permettant notamment la consultation du Catalogue, la Réservation et la réalisation de Visites culturelles interactives, à distance et en temps réel, au bénéfice des Bénéficiaires identifiés par le Client.

Les présentes CGS constituent le socle unique de la relation commerciale entre TRAVEL ME et le Client. Elles sont systématiquement communiquées au Client préalablement à toute souscription aux Services. Les CGS annulent et remplacent tout accord, correspondance ou document antérieur ayant le même objet, échangé ou conclu entre les Parties.

Toute modification des présentes CGS ne pourra intervenir que par voie d'avenant écrit, signé par les deux Parties.

## Article 3. Documentation contractuelle

Les engagements réciproques de TRAVEL ME et du Client sont définis au sein des documents

suivants classés selon un ordre de priorité croissant :

- Le Devis ;
- Les présentes CGS.

En cas de contradiction entre l'un de ces documents, le document de rang supérieur prévaudra.

## Article 4. Description des Services

Dans le cadre de l'Abonnement souscrit, TRAVEL ME fournit au Client l'ensemble des Services suivants :

### 4.1. Accès à la Plateforme

Le Client bénéficie, pendant toute la durée de son Abonnement, d'un accès à une Plateforme numérique dédiée, mise à disposition par TRAVEL ME. Cet accès permet notamment au Client de :

- Consulter le Catalogue des Visites disponibles ;
- Procéder à la Réservation des Visites souhaitées ;
- Gérer les différentes Réservations effectuées ;
- Accéder à l'ensemble des informations associées à l'organisation des Visites.

L'accès à la Plateforme est strictement réservé au Client et s'effectue au moyen d'identifiants de connexion personnels et sécurisés (adresse e-mail professionnelle et mot de passe), communiqués lors de la mise en service de l'Abonnement.

Le Client est seul responsable de la conservation, de l'utilisation, de la gestion et de la confidentialité de ses identifiants. Toute connexion ou opération réalisée via ces identifiants est réputée effectuée par le Client ou sous son autorité, sauf preuve contraire.

Par conséquent, le Client s'engage à :

- Ne pas communiquer ses identifiants à un tiers non autorisé ;
- Veiller à la sécurité de ses accès ;
- Informer TRAVEL ME sans délai en cas de perte, de vol ou d'utilisation non autorisée de ses identifiants

En cas d'usage frauduleux ou abusif des identifiants, TRAVEL ME se réserve le droit de suspendre immédiatement l'accès à la Plateforme, sans préavis, et sans préjudice de tout recours ou indemnisation.

#### **4.2. Réservation des Visites**

Le Client peut procéder à une Réservation, via la Plateforme ou directement auprès des équipes de TRAVEL ME, d'une ou plusieurs Visites dans la limite du volume prévu à son Abonnement.

Les Visites disponibles sont présentées dans le Catalogue accessible depuis la Plateforme. Chaque fiche de Visite comporte une description synthétique, le site culturel concerné, la thématique et la durée de la Visite.

La Réservation se fait directement via l'interface de la Plateforme, selon les disponibilités affichées. La sélection d'une date et d'un créneau horaire déclenche une demande de Réservation, qui donne lieu à une validation ou une confirmation de la part de TRAVEL ME. La Réservation est considérée comme ferme dès confirmation de TRAVEL ME.

Le Client s'engage à renseigner avec exactitude les informations requises pour chaque Réservation.

#### **4.3. Description des Visites**

Les Visites proposées par TRAVEL ME sont des sessions culturelles interactives, réalisées à distance et en temps réel, à destination exclusive des Bénéficiaires relevant du Client.

Elles sont assurées par un guide-conférencier certifié, physiquement présent sur le site patrimonial concerné, sélectionné par TRAVEL ME ou partenaire de celle-ci.

Chaque Visite est privative, réalisée pour un seul établissement Client selon un format défini à l'avance (durée, lieu, thématique). À cet effet, TRAVEL ME remettra au Client des identifiants de connexion uniques, personnels et confidentiels. Ces identifiants sont exclusivement destinés à l'usage du Client et de ses Bénéficiaires dans le cadre de la Visite réservée. Le Client s'engage à en préserver la confidentialité et à ne pas les communiquer à des tiers. Par dérogation, et afin de tenir compte de situations particulières (notamment lorsqu'un Bénéficiaire se trouve dans l'impossibilité de se déplacer), TRAVEL ME

pourra, à titre exceptionnel, autoriser une ou deux connexions supplémentaires permettant à ces Bénéficiaires de participer à la Visite à distance. Ces connexions supplémentaires devront être expressément sollicitées par le Client préalablement à la date de la Visite, et leur usage restera strictement limité à ses Bénéficiaires. Le Client demeure responsable de l'utilisation qui en est faite.

Les Visites sont conçues pour favoriser l'accessibilité culturelle des publics dits empêchés. Elles reposent sur un système de retransmission audio/vidéo optimisé, permettant une interaction en direct entre le guide et les Bénéficiaires.

Certaines Visites sont organisées en partenariat avec des sites culturels tiers, sous la coordination de TRAVEL ME.

À titre accessoire et pour enrichir l'expérience culturelle proposée, certains produits en lien avec la Visite (tels que des objets, supports ou échantillons représentatifs du lieu ou de la thématique) peuvent être présentés ou remis aux Bénéficiaires. Les modalités seront le cas échéant précisées dans le Devis.

Si un intérêt est manifesté, il appartient au Client ou aux Bénéficiaires de se rapprocher directement du lieu culturel concerné pour toute démarche ultérieure. TRAVEL ME n'intervient ni dans la mise à disposition, ni dans la commercialisation éventuelle de ces produits.

#### **4.4. Conditions d'annulation d'une Visite**

##### **a) Annulation par le Client**

Toute annulation d'une Visite confirmée doit être notifiée à TRAVEL ME par écrit (courriel ou formulaire via la Plateforme).

En raison de la nature des prestations proposées, dont la programmation nécessite une coordination préalable et mobilise des ressources externes, notamment les partenaires culturels et techniques de TRAVEL ME/LIVE, toute annulation entraîne des conséquences d'organisation significatives. Selon la date de notification, les conditions suivantes s'appliquent :

- *Moins de trois (3) jours ouvrés avant la date prévue de la Visite : celle-ci est due à 100% par le Client ;*
- *Plus de trois (3) jours ouvrés avant la date prévue de la Visite : la Visite peut*

*être reprogrammée, sans pénalité, dans un autre lieu ou sur un autre thème, sous réserve qu'elle soit reportée dans un délai de trente (30) jours à compter de la date initialement prévue.*

Les jours ouvrés s'entendent du lundi au vendredi, à l'exclusion des jours fériés en vigueur en France métropolitaine.

#### **b) Annulation par TRAVEL ME**

TRAVEL ME peut être amenée à annuler, changer le thème de la Visite, ou reporter une Visite dans des cas exceptionnels, tels qu'une indisponibilité soudaine et non prévisible du guide ou du site culturel, problèmes météo, un dysfonctionnement technique majeur ou un cas de force majeure.

En particulier, en raison d'impératifs de sécurité des personnes et des biens, les partenaires culturels de TRAVEL ME peuvent également décider de fermer un site ou d'en modifier les conditions d'accès, sans préavis.

En cas d'impossibilité d'effectuer la Visite pour ces motifs-là, TRAVEL ME proposera au Client une reprogrammation sans frais.

Aucune autre indemnisation ou compensation ne pourra être exigée par le Client au titre de cette annulation.

### **Article 5. Modalités financières**

#### **5.1. Prix**

Les Services fournis par TRAVEL ME dans le cadre des présentes CGS sont facturés au Client selon les conditions et modalités précisées dans le Devis accepté par ce dernier. Ce Devis peut, le cas échéant, comporter des conditions financières particulières dérogeant aux présentes.

Le prix applicable dépend notamment du type d'Abonnement souscrit, du nombre de Visites incluses, ainsi que, le cas échéant, de toute prestation complémentaire expressément convenue entre les Parties.

#### **5.2. Retard de paiement**

En cas de retard de paiement total ou partiel d'une somme due par le Client à son échéance, des pénalités de retard seront exigibles de plein

droit et sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture.

Le taux des pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points de pourcentage.

En complément, TRAVEL ME pourra réclamer au Client une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros, conformément aux dispositions de l'article L.441-10 du Code de commerce. Si les frais de recouvrement effectivement engagés sont supérieurs à ce montant, une indemnisation complémentaire pourra être demandée, sur présentation de justificatifs.

En cas de non-paiement persistant après relance, TRAVEL ME se réserve le droit de suspendre l'accès aux prochaines Visites programmées, sans préjudice de tout recours, sans que cela ne constitue une résiliation abusive de sa part.

### **Article 6. Durée & conditions de résiliation des CGS**

#### **6.1. Durée**

Les présentes CGS sont conclues pour la durée précisée au sein du Devis accepté par le Client.

À l'issue de cette durée, les Parties pourront, d'un commun accord, convenir de leur renouvellement par la signature d'un avenant. À cette fin, elles s'engagent à se consulter dans le mois précédant l'échéance contractuelle.

À défaut, les CGS prendront automatiquement fin à la date d'échéance mentionnée dans le Devis, sans qu'aucune formalité ne soit requise.

#### **6.2. Suspension et fin des CGS**

##### **a) Suspension des Services**

TRAVEL ME se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre à tout moment, partiellement ou totalement l'accès aux Services et notamment à la Plateforme :

- En cas de violation de tout ou partie des CGS par le Client ou tout Bénéficiaire ;
- En cas de retard de paiement ;

- D'utilisation non conforme de la Plateforme et des Services associés, tels que si (i) le Client utilise la Plateforme dans des conditions mettant en péril sa sécurité et/ou sa stabilité ; (ii) si une ordonnance d'une autorité administrative ou judiciaire impose à TRAVEL ME de procéder à une telle restriction, limitation ou suspension ; et (iii) en cas de risque avéré pour la stabilité et/ou la sécurité des systèmes et environnements de TRAVEL ME et/ou de la Plateforme.

Cette décision est portée à la connaissance du Client par courriel ou lettre recommandée avec accusé de réception.

La suspension pourra être levée dans un délai maximum de trois (3) jours ouvrés à compter de la réception par TRAVEL ME d'un courriel ou d'un courrier avec accusé de réception justifiant, preuve à l'appui, qu'il a été mis fin à la cause de suspension notifiée au Client et sous réserve de l'acceptation de TRAVEL ME.

Les suspensions susvisées ne déchargent en aucun cas le Client de son obligation de régler l'intégralité des montants dus à TRAVEL ME au titre de l'Abonnement souscrit. La suspension des Services ne constitue pas une cause d'exonération des paiements dus par le Client, sauf en cas de faute manifeste de TRAVEL ME.

b) Résiliation des Services à la suite d'une suspension

Toute suspension pourra mener à une résiliation si le Client n'apporte pas de réponse satisfaisante aux griefs qui lui sont notifiés dans les quinze (15) jours suivants le premier jour de suspension des Services.

c) Résiliation des Services pour faute grave ou répétée

En cas de manquement grave ou répété, par une Partie, d'au moins une de ses obligations au titre des présentes, les CGS pourront être résiliées par l'autre Partie.

Il est expressément convenu que cette résiliation aura lieu de plein droit, trente (30) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée sans effet.

La mise en demeure, qui devra impérativement indiquer les griefs reprochés et les obligations dont le non-respect est allégué, sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'exercice de cette faculté de résiliation n'exonère pas la Partie défaillante de l'exécution de ses obligations jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation, ni du paiement des sommes restant dues à ce titre.

### **6.3. Conséquences de la fin des CGS**

En cas de fin des présentes CGS, pour quelque cause que ce soit, TRAVEL ME pourra facturer les Services réalisés et toute somme due au titre des présentes jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. Le Client s'engage à régler l'intégralité de ces montants, y compris les Visites déjà réservées ou planifiées avant résiliation.

À compter de la résiliation :

- TRAVEL ME ne sera plus tenue à aucune obligation au titre de la mise à disposition de la Plateforme ou de la fourniture des Services ;
- L'Abonnement prendra automatiquement fin, y compris la possibilité de Réserver des Visites et toute interaction avec les Bénéficiaires ;
- Le Client reste tenu de verser toutes les sommes dues au titre du Devis accepté par le Client ;
- Les données d'accès du Client seront désactivées, sans que cela puisse donner lieu à quelconque indemnité.

Sauf disposition contraire, aucune restitution ou remboursement des sommes déjà versées ne pourra être exigée, la résiliation n'ayant aucun effet rétroactif.

## **Article 7. Obligations des Parties**

### **7.1. Obligations de TRAVEL ME**

TRAVEL ME s'engage à fournir les Services dans les conditions prévues par les présentes CGS et conformément aux standards professionnels applicables à son activité. TRAVEL ME détermine librement les moyens humains, techniques et pédagogiques nécessaires à l'exécution des Services. Les Visites sont fournies à titre exclusivement culturel et d'inclusion sociale. Elles ne confèrent aucun titre, validation de

compétences ou garantie d'acquisition de connaissances.

TRAVEL ME fera ses meilleurs efforts pour assurer la disponibilité de la Plateforme et la bonne exécution des Visites. Toutefois, elle ne saurait être tenue responsable des interruptions temporaires d'accès imputables à des opérations de maintenance, à des contraintes techniques ou à des circonstances extérieures échappant à son contrôle.

## **7.2. Obligations du Client**

Le Client s'engage à collaborer activement avec TRAVEL ME dans le cadre de l'exécution des Services. À ce titre, il s'engage notamment à :

- Fournir à TRAVEL ME l'ensemble des informations utiles à la bonne planification et à la réalisation des Visites ;
- Utiliser les identifiants de connexion fournis par TRAVEL ME à des fins strictement personnelles et dans le cadre des Visites réservées. Ces identifiants sont uniques, confidentiels et non transférables. Le Client s'engage à en préserver la confidentialité et à ne pas les communiquer à des tiers ; Respecter les modalités de Réservation définies dans les présentes CGS ;
- S'assurer de la disponibilité des Bénéficiaires aux dates convenues ;
- Disposer d'une connexion internet stable et d'un équipement compatible avec les exigences techniques de la Plateforme ;
- Sur demande, communiquer à TRAVEL ME le nombre approximatif ou exact de Bénéficiaires participant à une Visite, à des fins de suivi statistique ou afin de répondre aux exigences spécifiques de certains lieux culturels partenaires ;
- Informer et sensibiliser les Bénéficiaires au bon déroulement des Visites, notamment quant au respect des règles de comportement.

Ainsi, pendant les Visites, le Client, ainsi que les Bénéficiaires sous sa responsabilité, s'engagent à :

- Faire preuve de respect envers le guide-conférencier, les autres participants et tout représentant de TRAVEL ME ;

- Être attentifs aux consignes données par le guide-conférencier, qu'elles soient verbales ou non (gestes, indications visuelles, etc.) ;
- Adopter en toute circonstance une attitude courtoise, respectueuse et compatible avec la bonne tenue de la Visite.

Le Client s'engage également à respecter les droits de propriété intellectuelle de TRAVEL ME et des lieux culturels partenaires, et à veiller au respect par les Bénéficiaires des restrictions applicables à l'utilisation des contenus des Visites.

À ce titre, toute captation, reproduction, enregistrement ou diffusion des Visites est strictement interdite, dans les conditions précisées à l'article 11.3 des présentes CGS.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGS par l'ensemble des Bénéficiaires participant aux Visites.

## **Article 8. Responsabilité**

TRAVEL ME est tenue à une obligation de moyens dans la fourniture des Services, et notamment dans l'accès à la Plateforme, la réalisation des Visites ou la mise à disposition des guides partenaires. Elle s'engage à déployer tous les moyens raisonnables pour assurer la bonne exécution de ses engagements, dans le respect des usages professionnels de son secteur.

La responsabilité de TRAVEL ME ne pourra être engagée qu'en cas de manquement contractuel prouvé et est strictement limitée aux préjudices directs, certains et prévisibles, à l'exclusion de tout préjudice indirect, notamment les pertes de chiffre d'affaires, de données, d'exploitation, de réputation ou toute perte de chance.

En tout état de cause, le montant total des réparations éventuellement dues par TRAVEL ME, pour l'ensemble des dommages subis par le Client au titre des présentes CGS, ne pourra excéder le montant hors taxes effectivement perçu par TRAVEL ME au cours des douze (12) mois précédant la survenance du fait générateur du dommage.

Aucune réclamation ne pourra être formulée au-delà d'un délai de douze (12) mois à compter de la date de survenance du fait générateur.

Il est rappelé que les Services de TRAVEL ME sont fournis à des fins exclusivement culturelles, et ne sauraient être interprétés comme une prestation de soins, d'accompagnement médical, ni comme une obligation de résultat.

La responsabilité de TRAVEL ME ne pourra en aucun cas être engagée dans les cas suivants :

- Erreur, omission ou défaut de collaboration du Client ou d'un Bénéficiaire dans la fourniture des informations nécessaires à la réalisation des Visites ;
- Défaut d'équipement, de connectivité internet ou de compatibilité technique imputable au Client ou à l'établissement ;
- Interruption temporaire ou limitation d'accès à la Plateforme en cas de maintenance, de mise à jour, ou d'événement externe échappant au contrôle de TRAVEL ME (panne réseau, force majeure, défaillance fournisseur, etc.) ;
- Comportement inadapté ou usage non conforme des Services par un Bénéficiaire ou le Client ;
- Usage frauduleux, non autorisé ou détourné de la Plateforme ou des contenus des Visites ;
- Non-respect par le Client ou les Bénéficiaires des conditions prévues aux présentes CGS.

Chaque Partie déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages susceptibles d'être causés dans le cadre de l'exécution des présentes CGS, et s'engage à la maintenir pendant toute leur durée d'application.

### **Article 9. Force Majeure**

Les Parties sont libérées de leurs obligations en cas de force majeure telle que définie par la législation applicable et la jurisprudence de la Cour de cassation, qui interviendrait pendant l'exécution des CGS et qui en empêcherait partiellement ou totalement leur exécution.

Si l'une des Parties est dans l'impossibilité d'exécuter l'une de ses obligations contractuelles suite à un tel cas, elle en informe immédiatement par écrit l'autre Partie. A réception de cette information, les obligations

contractuelles impossibles à exécuter pour cause de force majeure seront suspendues pendant toute la durée de l'événement. La Partie empêchée prend toutes les mesures raisonnables pour remédier aussitôt que possible à ce cas de force majeure, et tient l'autre Partie régulièrement informée des résultats des mesures prises. Elle notifie rapidement l'autre Partie de la fin de l'événement de force majeure, et de la date de reprise de l'exécution de l'obligation suspendue. Si un cas de force majeure persiste pendant plus de trente (30) jours consécutifs, la Partie la plus diligente peut résilier les CGS.

### **Article 10. Confidentialité**

Pendant toute la durée des présentes CGS et pendant une période de deux (2) ans suivant leur cessation, pour quelque cause que ce soit, chacune des Parties s'engage à considérer comme strictement confidentielles l'ensemble des Informations Confidentielles reçues de l'autre Partie ou portées à sa connaissance dans le cadre de l'exécution des présentes.

Les Informations Confidentielles ne pourront être divulguées qu'aux personnes ou entités ayant besoin d'en connaître pour l'exécution des CGS, telles que les sociétés affiliées, filiales, associés, actionnaires, administrateurs, dirigeants, mandataires sociaux, salariés, avocats, assureurs ou représentants de l'une ou l'autre Partie, à condition que celles-ci soient informées de la nature confidentielle des informations et que la Partie divulgatrice se porte fort du respect de cette obligation par les personnes concernées.

À l'issue de la période susmentionnée, les Parties demeurent tenues, au titre du droit commun, de respecter l'ensemble des obligations découlant de leurs relations commerciales, notamment celles relatives à la protection du savoir-faire et des droits de propriété intellectuelle et industrielle, à la loyauté dans l'exécution des contrats et dans les échanges d'affaires, ainsi qu'à l'interdiction des comportements déloyaux, y compris les actes de parasitisme ou de concurrence déloyale.

### **Article 11. Propriété intellectuelle**

#### **11.1. Droits antérieurs**

Chaque Partie demeure seule titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle qu'elle détient antérieurement à la conclusion des présentes CGS, incluant, sans que cela soit limitatif, tout savoir-faire, méthode, outil, documentation, donnée technique, procédé, marque, logo, logiciel ou toute autre création protégée.

Sauf autorisation écrite et préalable, aucune des Parties n'est autorisée à utiliser les marques, noms commerciaux, logos ou autres signes distinctifs appartenant à l'autre Partie.

### **11.2. Licence d'utilisation de la Plateforme et des contenus associés**

TRAVEL ME conserve la titularité exclusive, ou déclare avoir obtenu les droits nécessaires à cette fin, sur l'ensemble des éléments protégés par des droits de propriété intellectuelle mis à disposition du Client dans le cadre de l'exécution des Services. Cela comprend notamment, sans que cette liste soit limitative, la Plateforme, le Catalogue, les Visites, leurs contenus associés, ainsi que tout outil, documentation, structure technique ou composant logiciel afférent.

À ce titre, TRAVEL ME concède au Client, pour la durée des CGS, une licence d'utilisation personnelle, non exclusive, non transférable et non cessible, strictement limitée à l'usage des Services dans le cadre défini aux présentes CGS et pour les seuls besoins internes du Client, au bénéfice de ses Bénéficiaires.

Cette licence ne saurait être interprétée comme conférant un quelconque droit de propriété au Client, ni autoriser ce dernier à reproduire, représenter, adapter, modifier, traduire, exploiter, diffuser, distribuer, commercialiser ou utiliser, à d'autres fins que celles expressément prévues, les éléments protégés mis à disposition par TRAVEL ME.

Toute utilisation non autorisée est susceptible d'engager la responsabilité du Client et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires au titre de la contrefaçon ou du parasitisme. Le Client s'engage en outre à informer les Bénéficiaires des restrictions d'usage et à garantir leur respect.

### **11.3. Interdiction de captation, reproduction et diffusion des Visites**

Le Client et les Bénéficiaires sont expressément informés que toute captation, enregistrement, reproduction ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, du contenu des Visites en direct (flux vidéo ou audio, exposés du guide-conférencier, échanges interactifs, etc.) est strictement interdite, sauf autorisation expresse et préalable de TRAVEL ME

À ce titre, il est strictement interdit pour le Client et les Bénéficiaires :

- De reproduire, filmer, enregistrer ou capturer, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie des Visites ;
- De reproduire, représenter, exploiter, adapter, diffuser ou utiliser, en tout ou partie, les contenus des Visites, y compris mais sans s'y limiter, les textes, anecdotes, circuits parcourus, éléments visuels ou sonores.

Toute violation de ces interdictions pourra entraîner :

- L'interruption immédiate de la Visite par TRAVEL ME ou son guide-conférencier, sans que cela n'ouvre droit à remboursement ou indemnité pour le Client ;
- L'engagement de la responsabilité du Client pour tout préjudice subi par TRAVEL ME, y compris le cas échéant des dommages-intérêts pour atteinte à ses droits de propriété intellectuelle.

TRAVEL ME rappelle au Client qu'il lui appartient de veiller au respect de ces engagements par les Bénéficiaires et personnels placés sous sa responsabilité.

### **11.4. Droit à l'image**

Dans le cadre des Visites organisées par TRAVEL ME, une interaction audio et vidéo en temps réel est mise en place entre le guide-conférencier partenaire et les Bénéficiaires du Client. À ce titre, l'image, la voix et les éventuelles interventions des Bénéficiaires peuvent être transmises en direct au guide via la Plateforme.

Le Client s'engage, préalablement à toute Visite, à informer les Bénéficiaires concernés de cette diffusion en direct.

TRAVEL ME s'engage à :

- Utiliser les flux vidéo et audio qu'aux fins strictement nécessaires à la conduite de la Visite en direct, y compris pour les stricts besoins internes de TRAVEL ME et d'amélioration de ses Services, sans conservation ni exploitation ultérieure des contenus diffusés ;
- Ne pas diffuser ces flux vidéo et audio à des tiers ou en faire un usage commercial sans l'autorisation expresse du Client et des Bénéficiaires concernés.

## **Article 12. Protection des données à caractère personnel**

Dans le cadre de la fourniture des Services, TRAVEL ME est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant le Client, ses représentants ainsi que les Bénéficiaires désignés, notamment afin de permettre l'accès à la Plateforme, la gestion des Réservations et la réalisation des Visites.

Les données à caractère personnel collectées sont traitées dans le respect de la réglementation applicable, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

À ce titre, le Client est invité à consulter la Politique de Confidentialité de TRAVEL ME, qui lui donnera plus amples informations relatives à la protection des données à caractère personnel, aux traitements effectués via le Site et aux modalités d'exercice des droits.

## **Article 13. Non sollicitation du personnel et non-concurrence**

### **13.1. Non-sollicitation de personnel**

Chacune des Parties renonce à solliciter, directement ou par personne interposée, tout collaborateur de l'autre Partie. Cet engagement est valable pendant toute la durée des présentes CGS et pendant une période de douze (12) mois suivant leur cessation pour quelque motif que ce soit.

En cas de non-respect de cette disposition, la Partie ayant enfreint cette obligation devra verser à l'autre Partie, à première demande, une indemnité équivalente à six (6) mois du dernier

salaires brut mensuel du collaborateur embauché ou ayant collaboré.

Cette pénalité sera également applicable si le collaborateur concerné intervient pour le compte de la Partie contrevenante en tant qu'indépendant ou dirigeant d'une société tierce.

### **13.2. Non-concurrence**

Compte tenu du caractère innovant et original de la Plateforme, des Services et des Visites proposés par TRAVEL ME, le Client s'interdit, pendant toute la durée des présentes CGS, directement ou indirectement, de concevoir, faire concevoir, développer, faire développer, proposer ou faire proposer, sur le territoire de la France métropolitaine, toute plateforme, service ou activité identique ou similaire à ceux proposés par TRAVEL ME.

En cas de violation du présent article, TRAVEL ME se réserve le droit d'engager toute action en justice pour obtenir réparation du préjudice subi.

## **Article 14. Stipulations diverses**

### **14.1. Notifications – convention de preuve**

Sauf stipulation contraire prévue aux présentes CGS, toute notification requise ou effectuée en application des CGS sera réputée valablement effectuée si elle est adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, par courrier électronique avec accusé de réception, ou remise en mains propres contre récépissé.

### **14.2. Références commerciales**

Sauf opposition écrite du Client, TRAVEL ME se réserve la possibilité de faire figurer le nom, la dénomination sociale, le logo ou tout autre signe distinctif du Client sur une liste de références, à titre de communication institutionnelle, sur ses supports de communication (site internet, brochures, présentations commerciales, etc.), pendant toute la durée de l'Abonnement et pendant une durée de trois (3) ans suivant sa cessation.

Le Client garantit à TRAVEL ME disposer des droits nécessaires à cette fin.

### **14.3. Sous-traitance**

TRAVEL ME se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie de l'exécution des Services, notamment la réalisation des Visites ou le développement technique de la Plateforme, à tout tiers de son choix. Dans ce cas, TRAVEL ME demeure seule responsable à l'égard du Client de la bonne exécution des obligations contractuelles et se porte fort du respect des présentes CGS par ses sous-traitants.

#### **14.4. Cession**

TRAVEL ME pourra céder tout ou partie des droits et obligations résultant des présentes CGS à un tiers, sous réserve d'en informer préalablement le Client. Cette cession ne pourra remettre en cause les conditions initialement convenues avec le Client.

#### **14.5. Porte-fort**

Le Client se porte fort du respect des CGS par toute personne à laquelle il permet l'accès aux Services, notamment les Bénéficiaires ou toute personne intervenant pour son compte.

#### **14.6. Notifications – convention de preuve**

Les CGS, accompagnées le cas échéant du Devis accepté, expriment l'intégralité de l'accord intervenu entre les Parties et remplacent tout accord ou document antérieur ayant le même objet, sauf stipulation contraire convenue expressément par écrit.

#### **14.7. Tolérance – Non-renonciation**

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre Partie à l'une quelconque de ses obligations ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

#### **14.8. Nullité partielle**

Si une stipulation des présentes CGS était déclarée nulle, illégale ou inapplicable, les

autres stipulations resteront en vigueur. Les Parties s'efforceront alors de substituer à la clause concernée une stipulation valide reflétant l'intention initiale des Parties.

#### **14.9. Survivance**

Toutes les stipulations des CGS qui, par leur nature ou leur objet, doivent produire effet au-delà de leur terme ou de leur résiliation, resteront en vigueur à l'issue de l'Abonnement (notamment les articles relatifs à la propriété intellectuelle, la confidentialité, la responsabilité, la protection des données personnelles, etc.).

#### **14.10. Langue**

Les présentes CGS sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues, seul le texte français fera foi en cas de divergence d'interprétation.

### **Article 15. Règlement des litiges**

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des CGS, les Parties conviennent qu'elles rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments et informations nécessaires.

SI AU TERME D'UN DELAI DE TRENTE (30) JOURS, LES PARTIES NE PARVENAIENT PAS A SE METTRE D'ACCORD, TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE CONTRAT ET LES ACCORDS QUI EN DECOULENT POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESOLUTION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DU LIEU D'ETABLISSEMENT DE SHADOW AU JOUR DE L'ACTION, OU EN CAS DE DEFAUT DE COMPETENCE MATERIELLE, DU TRIBUNAL COMPETENT DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS